



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-54512>

Département(s) de publication : **24**

Annonce n° **25-54512**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de SUIVI-ANIMATION et ACCOMPAGNEMENT de « ROXHANA » 2025/2027 Avec un PIG Pacte Territorial France Renov sur 38 communes et une opération programmée d'amélioration de l'habitat Renouvellement Urbain avec permis de louer sur Bergerac

Description : Mission de SUIVI-ANIMATION et ACCOMPAGNEMENT de « ROXHANA » 2025 /2027 Avec un PIG Pacte Territorial France Renov sur 38 communes et une opération programmée d'amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain avec permis de louer sur Bergerac

Identifiant de la procédure : 69174bc6-0627-4818-8c1f-f6db3d7b77ac

Avis précédent : 39d00307-eacc-4812-8fe4-b048a3205862-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bergerac

Code postal : 24100

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de SUIVI-ANIMATION et ACCOMPAGNEMENT de « ROXHANA » 2025/2027 Avec un PIG Pacte Territorial France Renov sur 38 communes et une opération programmée d'amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain avec permis de louer sur Bergerac

Description : Mission de SUIVI-ANIMATION et ACCOMPAGNEMENT de « ROXHANA » 2025 /2027 Avec un PIG Pacte Territorial France Renov sur 38 communes et une opération programmée d'amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain avec permis de louer sur Bergerac

Identifiant interne : CAB2024-048

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71410000 Services d'urbanisme

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bergerac

Code postal : 24100

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 16/02/2025

Durée : 3 An

5.1.6 Informations générales

Si le lot est annulé ou infructueux, il sera relancé

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Voir Règlement de la consultation

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir Règlement de la consultation

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Tribunal administratif de Bordeaux

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Numéro d'enregistrement : 20007064700017

Ville : Bergerac

Code postal : 24100

Subdivision pays (NUTS) : Dordogne (FRI11)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@la-cab.fr

Téléphone : 0553234395

Profil de l'acheteur : www.demat-amap.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue Tastet

Ville : Bordeaux

Code postal : 33063

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a7f86780-c180-4407-86e6-8144eac9ec7c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/05/2025 à 11:31

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/05/2025